



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 18 OCTOBRE 2019

**Congrès de l'Assemblée des Départements de France :  
Jean-Claude Leblois dénonce les conséquences de la réforme de la  
fiscalité locale sur l'action conduite par les Départements**

De retour du Congrès de l'Assemblée des Départements de France qui s'est tenu cette semaine à Bourges, le Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne dénonce le projet de réforme de la fiscalité locale prévu dans le cadre de la loi de finances 2020 qui entérine la fin de l'autonomie fiscale des Départements.

En supprimant la taxe foncière, qu'ils percevaient jusqu'ici, au profit d'une fraction de TVA, le Gouvernement procède en effet à une nouvelle attaque contre la décentralisation en sapant l'autonomie fiscale et budgétaire des Départements.

Comment croire à la compensation à l'euro près annoncée par le Gouvernement pour remplacer la taxe foncière alors que 9 milliards d'euros n'ont à ce jour toujours pas été compensés aux départements par l'Etat au titre des seules allocations individuelles de solidarité (AIS) ?

En faisant le choix de retirer tout levier fiscal dynamique aux Départements, le Gouvernement leur impose d'assurer leurs actions dans des conditions toujours plus contraintes qui mettent à mal la cohésion sociale et territoriale, pourtant au cœur de leurs missions.

Par ailleurs, Jean-Claude Leblois tient à souligner la nature inique de ce passe-passe fiscal dont la résultante serait un financement des politiques de solidarité conduites à destination des plus démunis par l'intermédiaire de l'impôt profondément injuste qu'est la TVA.

Aussi, il a participé au mouvement d'opposition initié ce matin par nombre de Présidents de Conseils départementaux de gauche comme de droite, en quittant la salle du congrès durant l'allocution de Jacqueline Gourault, Ministre de la cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

Persuadé que le Département doit tenir toute sa place d'échelon de proximité dans le quotidien et la qualité de vie des haut-viennois, Jean-Claude Leblois a également voté la motion commune présentée par l'ADF refusant la réforme, dénonçant l'absence de dialogue et l'asphyxie financière annoncée des Départements.

**Contacts presse :**

Conseil départemental de la Haute-Vienne  
Claire Maurice- Service communication  
05 44 00 12 41